

Plus de 34 millions d'euros d'aides pour l'Auvergne

La Commission Permanente du Conseil régional d'Auvergne s'est réunie le 19 octobre 2009 et a attribué plus de **34 millions d'euros d'aides**. Parmi les principaux secteurs aidés : l'enseignement secondaire (16,7 millions €), les transports (5,5 millions €), **le développement économique (4,38 millions € dont 1,5 millions d'€ pour l'agriculture)**, la formation professionnelle et l'apprentissage (1,9 millions €).

Dans le Puy-de-Dôme : 1.202.257 € pour les routes départementales (aménagement RD 906), **4.283.000 €** pour travaux sur la ligne Issoire Arvant dans le cadre du **CPER**, **7.260.977 €** de dotation pour l'année 2010 accordés à **31 établissements**, **501.000 € pour l'aménagement du territoire** dans le cadre des « Contrats Auvergne + », **698.000 € en faveur des CFA** pour améliorer la qualité des formations, **830.870 €** pour la promotion du tourisme, **148.860 € pour l'ancrage des entreprises...**

Ont notamment été attribués :

Économie

- Dans le cadre du fonds régional pour l'ancrage des entreprises (FRAE), 103.500 € à la SARL La Machine à Clermont-Ferrand et 45.360 € à la SA Laiterie Antoine Garmy à Orléat, pour une aide à la création d'emplois, à l'investissement matériel et immatériel, et à l'immobilier.
- Dans le cadre du programme d'aide au conseil, 19.400 € à 5 bénéficiaires du Puy-de-Dôme.
- Dans le cadre de l'aide au développement des entreprises à l'international, 18.000 € à 11 structures du Puy-de-Dôme.
- Dans le cadre du Fonds d'avances de trésorerie pour les entreprises mis en place grâce au remboursement anticipé de la TVA, 50.000 € sont attribués à la SARL Rougeron et Fils à Saint-Sylvestre.
- Dans le cadre du programme « Auvergne + Eco » du Pays des Combrailles, 70.316 € au Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles pour une étude de faisabilité de mise en place d'une filière Taillis à très courte rotation.
- Dans le cadre du Plan Régional pour la création et la transmission d'entreprises (PACTE), 50.200 € pour 3 associations de prêts d'honneur du Puy-de-Dôme.
- Dans le cadre du programme d'aide aux structures et aux acteurs de l'insertion par l'activité économique, 10.000 € à la SARL Blanc Plus à Clermont-Ferrand et 16.000 € à l'association Chambre régionale de l'économie sociale Auvergne.

Tourisme

- Dans le cadre de l'accompagnement des Agences Locales de Tourisme (ALT) qui mutualisent la promotion et la production touristiques sur les territoires, 95.960 € aux ALT du des Combrailles et du Pays d'Issoire Val d'Allier.
- Dans le cadre du programme d'hébergements Nattitude pour promouvoir une offre d'hébergements de qualité, 734.910 € à 13 structures du Puy-de-Dôme dont 150.009 € d'avances remboursables.

Agriculture

- Dans le cadre du programme régional pour l'installation et la transmission en agriculture, 135.754 € sont attribués à 24 exploitants dont 11 dans le Puy-de-Dôme.
- Dans le cadre du Plan régional en faveur des bâtiments d'élevage, 57.358 € sont accordés à 10 bénéficiaires dans le Puy-de-Dôme.
- Dans le cadre du Développement de l'agriculture biologique, 193.907 € au titre du bonus bio qui comprend le maintien des agriculteurs en agriculture bio et 125.835 € au titre de l'appel à projets « objectif bio » destiné à favoriser l'émergence et la concrétisation de projets structurants pour le développement des filières biologiques.

- Dans le cadre des contrats de valorisation et de qualité, 332.045 € sont attribués dont 113.189 € au titre de l'appel à projet « Valorisation des produits ».

Enseignement secondaire

- Dans le cadre du programme d'équipement des lycées publics, 96.200 € sont attribués à 7 lycées du Puy-de-Dôme + 37.100 € pour travaux urgents pour 2 lycées.
- Dans le cadre du fonctionnement des lycées et lycées professionnels, 7.260.977 € de dotation pour l'année 2010 accordés à 31 établissements du Puy-de-Dôme.

Formation professionnelle et apprentissage

- Dans le cadre du fonds d'intervention Formation, 40.600 € sont attribués à 3 entreprises du Puy-de-Dôme.
- Dans le cadre du programme d'aides au fonctionnement de l'apprentissage, 40.000 € au CFA du BTP « André Gendre » à Clermont-Ferrand.
- Dans le cadre des Contrats « qualité » en faveur des CFA destinés à améliorer la qualité des formations ouvertes par la voie de l'apprentissage, 698.646 € sont attribués à 5 établissements du Puy-de-Dôme.

Aménagement du territoire

- Dans le cadre des « Contrats Auvergne + », 501.000 € sont attribués à 4 Communes et Communautés de communes du Puy-de-Dôme pour des projets d'aménagement du territoire.

Politique régionale du logement et de l'Habitat

- Dans le cadre du programme de création d'habitat en milieu rural, 44.952 € attribués à la Communauté de communes du Sancy Artense et à la commune de Bertignat.

Environnement – Politique de l'énergie

- Dans le cadre de la Politique de l'énergie, 189.128 € accordés à des structures du Puy-de-Dôme pour la construction de bâtiments à efficacité énergétique.
- Dans le cadre de la Politique de l'Air, 20.000 € sont attribués à ATMO Auvergne pour l'acquisition de nouveaux matériels pour mesurer la qualité de l'air.

Communications et Transports

- 4.283.000 € dans le cadre du CPER Ferroviaire pour la participation de la Région à la réalisation de travaux entre Issoire et Arvant.
- 1.202.257 € au département du Puy-de-Dôme pour l'aménagement de la RD 906 (sections Courpière-Giroux, Ambert-Marsac et Ambert-D66), dans le cadre du programme d'aide à l'aménagement des routes départementales.

Coopération décentralisée et interrégionale

- Dans le cadre de la coopération avec la Bosnie-Herzégovine et les Balkans, 55.000 € pour la mise en œuvre du programme de coopération multilatérale des collectivités territoriales françaises dans les Balkans.

Fonds Européens

- Dans le cadre du FEDER objectif compétitivité et emploi, 5.025.222 € sont alloués à 25 structures auvergnates.